
EXPERIMENTATION - DROITS DANS L'ÉCOLE - Bilan intermédiaire

Le programme « Droits dans l'école » a été conçu par l'UNICEF France, en collaboration avec Milan presse afin de proposer aux enseignants et aux éducateurs un cadre d'action dans lequel l'enfant est placé au centre et qui permet de s'appuyer sur l'approche par les droits pour permettre aux enfants de s'emparer et d'expérimenter leurs droits (bien au-delà de la simple connaissance de ces derniers).

Ce programme pédagogique s'appuie sur une mallette pédagogique pour proposer aux encadrants une démarche progressive dans l'acquisition d'une posture permettant aux enfants de devenir acteurs de leurs droits. Elle se traduit par la mise en œuvre d'un projet de classe ou d'école qui permettra à chacun de prendre conscience de ses propres droits dans un environnement de plus en plus large, tout en le traduisant par une action concrète qui trouvera son aboutissement lors de la « Journée bleue », journée de mobilisation nationale de toutes les structures éducatives engagées.

Ce programme est dédié à la fois au temps scolaire et au temps périscolaire.

Contexte

14 écoles et un centre de loisirs se sont mobilisés dès la rentrée scolaire 2013 afin de tester le contenu et la démarche proposés dans le cadre du programme « Droits dans l'école », de recueillir leur regard et leur expérience, et d'évaluer la pertinence et la faisabilité du programme.

Une réunion de présentation fin septembre a permis à l'ensemble du groupe de s'approprier les objectifs et le rôle de chacun.

Une rencontre à la mi-janvier a permis d'échanger et de confronter les expériences vécues dans les différentes écoles.



Déroulement de l'expérimentation

A la mi-janvier, la mise en œuvre se concrétise par des degrés divers d'investissement et d'appropriation de la part des écoles et du centre de loisirs :

- 6 écoles et le centre de loisirs se montrent **très engagés** ;
- 3 écoles ont eu des **difficultés pour commencer** mais sont **volontaires** pour s'approprier la démarche ;
- 2 écoles **ne poursuivent pas la démarche** : l'une a fait la 1^{re} séquence et renoncé à poursuivre, faute de temps ;
- 3 écoles mènent des projets sur les droits de l'enfant mais **hors du cadre proposé**.

Au moment de la rencontre, l'école la plus avancée avait atteint la 3^e séquence (sur 5).



Différentes formes de mise en œuvre

Différents cas de figure se présentent dans l'intégration du projet dans le temps scolaire.

Une école a fait le choix de suivre les séquences sur les temps d'activités pédagogiques complémentaires (APC, à hauteur de 36 heures par an et sur la base de l'accord des parents car ce sont des heures qui viennent en complément des enseignements obligatoires). Ce choix a permis d'associer une classe de CP avec une classe de CM1, mettant en place des binômes au sein desquels les plus grands expliquent aux plus petits les notions difficiles.

Une autre enseignante a choisi de faire les séquences sur le temps dédié à l'éducation civique.

Pour une autre école, les parents ont été associés à certaines séances, de façon à ce que les débats soient partagés de façon intergénérationnelle.

Une autre enseignante encore forme un binôme avec le bénévole du comité qui l'accompagne dans la démarche : ils animent ensemble certaines séances de façon à diviser le groupe classe en petits groupes plus réduits.

Une école qui n'a pas poursuivi la démarche se proposait de mener le projet avec un groupe d'élèves élus au conseil des élèves : chaque classe élit 1 garçon et 1 fille qui les représentent au sein du conseil et ils sont missionnés pour faire des comptes-rendus auprès de leur classe respective après chaque réunion du conseil (une fois par mois). La transition occasionnée par la modification des rythmes et un projet déjà engagé autour des droits de l'enfant n'ont pas permis à cette école de dégager le temps nécessaire à ce projet.

L'animatrice du centre de loisirs a sélectionné les séances transposables dans un cadre d'éducation informelle. Elle a consacré un après-midi à chaque séquence en éliminant la séquence sur l'école. L'ensemble du programme a donc été mis en œuvre en 4 demi-journées.

Enfin, une école était déjà engagée dans une démarche d'échange avec 6 écoles européennes, à travers le programme européen Comenius/eTwinning.



Apports et impacts sur les élèves/le groupe

- Favorise la continuité des apprentissages dans le cas où plusieurs classes de la même école y participent.
- Grand bénéfice du tutorat grands/petits : changement du comportement de certains enfants.
- Bienveillance et écoute dans les échanges des enfants entre eux et surtout des CM envers les CP.
- Associer les parents (par exemple pour le questionnaire de la séquence 2) pour une co-animation : les familles accueillent bien cette expérimentation.
- Le questionnaire permet de prendre appui sur les représentations initiales des enfants : c'est une démarche que les enseignants ont peu l'habitude de mettre en œuvre
- Possibilité de sélectionner une partie du programme (= 1 séquence) et de l'approfondir ou de « survoler » l'ensemble
- L'image et la construction du pont qui sous-tend le projet permet aux enfants de visualiser leur progression.
- Les élèves sont motivés car ils se sentent concernés.

- Le projet permet de créer un vrai groupe classe = fédération du groupe.
- Les enfants apprécient car cela libère leur parole.
- Les enfants ont un intérêt nouveau par rapport au monde, à l'actualité.
- Le programme donne la possibilité de dynamiser une équipe autour de l'application des droits de l'enfant (groupe/école).



Les aspects à améliorer

- Construire la mallette de façon à ce que chaque niveau de classe puisse puiser quelques séances et offrir une souplesse dans l'utilisation de ce qui est mis à disposition.
- Bien faire comprendre qu'il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre TOUTES les séquences proposées, mais qu'il s'agit d'une boîte à outils dans laquelle chacun puise pour construire son propre projet
- Nécessité d'anticiper la mise en place avec l'équipe pédagogique.
- Lexique assez difficile pour le cycle 2.
- Manque de temps pour communiquer entre collègues.



Le projet de la journée bleue

Les écoles qui se trouvent géographiquement à proximité du pont du Gard ont utilisé cette image pour donner vie au pont illustrant leur projet. L'idée a donc émergé d'organiser une rencontre entre 4 écoles en fin d'année pour clore leur projet : 120 élèves se retrouveront donc sur le site du pont du Gard afin de faire un flashmob et d'échanger entre eux sur leurs projets respectifs autour du programme.

A Paris, une exposition manifestante sera organisée dans le quartier d'une école.

Les autres projets s'orientent autour d'une exposition animée par les enfants et de diverses animations pour faire connaître les réalisations des classes à l'ensemble de leur communauté éducative locale.



Témoignages d'enseignants

« La venue des parents à l'occasion du débat, la rencontre avec la population sur le marché de Noël rendent l'école plus humaine. »

« Petit à petit, on sent que les élèves s'approprient un certain vocabulaire; les CM sont toujours très bienveillants vis-à-vis des CP. »

« Les enfants reparlent du projet à d'autres moments inattendus. »

« Avec une autre approche, les enfants s'expriment et se révèlent sur autre chose. »

« Les enfants ont été contents de danser pour faire comprendre le message. Ils ont compris leur rôle de portes paroles. »

« En proposant une approche différente, les enfants s'expriment et se révèlent sur d'autres choses que par l'enseignement traditionnel. »



Témoignages des enfants

« Quand on a fait la flashmob, ça a attiré des gens sur le stand UNICEF. Avec l'argent, ça va aider les enfants dans le monde. Quand on fait le code de bonne conduite, moi j'ai trouvé que c'était bien parce que dans les écoles, y a des enfants qui peuvent en blesser d'autres. Ça serait bien que ça s'arrête. », Agathe.

« Toutes les activités qu'on a faites, je les ai aimées. J'encourage les gens de l'UNICEF. J'ai bien aimé danser la flashmob. C'est bien de l'avoir fait au marché de Noël car les gens ont vu le bonheur qu'on a eu à danser cette danse. », Marylise.

« J'ai bien aimé faire le poème car on a travaillé ensemble pour dire le droit de s'exprimer », Lilie.

« J'ai bien aimé le débat avec les parents car on a appris des choses et on a parlé de choses dont on ne parle pas d'habitude à l'école. », Romain.

